

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE ST PRIVAT DU FAU

Séance du 30 Août 2019

L'an deux mil dix-neuf et le trente Août à 21 heures, le Conseil Municipal de la commune de Saint Privat du Fau, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Jean-Claude LAURENT, Maire

Présents : TICHIT Eric, PAILHERE Roger, VITRE Monique, HUGON Serge,
VIDAL Daniel, ROZIERE Gilles, VISSAC Jean-Michel, GASC Christine, BALDET Robert.

Objet : Aménagement forêt sectionale de St Privat du Fau.

Le Maire indique que le Conseil Municipal est invité à se prononcer sur le projet d'aménagement de la forêt sectionale de St Privat du Fau établi par l'Office National des Forêts en vertu des dispositions de l'article L 212-1 du Code Forestier.

Il expose les grandes lignes du projet qui comprend :

- un ensemble d'analyses sur la forêt et son environnement,
- la définition des objectifs assignés à cette forêt,
- un programme d'actions nécessaires ou souhaitables sur le moyen terme.

Où l'exposé du Maire et après en avoir délibéré, le Conseil Municipal émet un avis favorable au projet d'aménagement forestier proposé et demande aux services de l'Etat l'application des dispositions du 2° de l'article L122-7 du Code Forestier pour cet aménagement, au titre de la législation propre aux sites Natura 2000, conformément aux dispositions des articles R122-23 et R122-24 au Code Forestier.

Reçu à la Préfecture de la Lozère

Le 04 SEP. 2019

Bureau du courrier

Pour copie conforme,
Jean-Claude LAURENT : maire

Rendu exécutoire après dépôt en préfecture le : 4.9.19

Et notification le : 14.9.19

